

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18315 - 71ÈME ANNÉE

L'arrêt d'un projet dangereux pour l'environnement est possible

## Coup de tonnerre pour la NRL barrage de Sivens arrêté, l'État paiera



Les atteintes à l'environnement du chantier de la NRL sont bien plus graves que pour le barrage de Sivens.

Comme pour le projet de la route en mer dite NRL, celui du barrage de Sivens était soutenu par l'État en dépit de graves entorses à la protection de l'environnement. Depuis le 24 décembre, ce projet n'existe plus. L'État prendra à sa charge le coût de l'arrêt. C'est un argument de poids pour arrêter le projet de Didier Robert soutenu par Gilbert Annette. Il montre aussi que c'est à l'État de payer car il a pris la responsabilité de donner des dérogations.

Depuis plusieurs années, des élus tentent d'imposer la construction d'un barrage à Sivens. Ce projet met en danger la protection de l'environnement. Malgré cela, l'État a apporté son soutien. Il a donc permis au projet de se poursuivre malgré tout en accordant une déclaration d'intérêt général. Une mobilisation citoyenne s'est alors mise en œuvre pour faire face à ce passage en force. L'État est resté intransigeant, s'appuyant sur des élus. Le 26 octobre 2014, il a ordonné la répression d'une manifestation contre le barrage de Sivens. La confrontation a débouché sur un drame, la mort d'un jeune manifestant. Cette tragédie a suscité une grande émotion. Elle a amené l'État à revoir la situation. Ce changement de cap a permis à Paris de revenir à la raison.

### NRL et Sivens : passages en force

Le 24 décembre, deux préfets, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, ont signé un arrêté abrogeant la déclaration d'intérêt général du projet du barrage de Sivens. Un projet alternatif sera étudié. Dans l'immédiat, l'État versera 3,4 millions d'euros au Département du Tarn. 2,1 million compenseront les dépenses en pure perte, et 1,3 million pour réhabiliter la zone dégradée par les travaux. C'est une décision importante pour le chantier de la route en mer, dite nouvelle route du littoral ou NRL. En effet, lors de la campagne électorale des régionales, force est de constater que Didier Robert n'était pas le seul à soutenir le projet de la NRL. Ce dernier pouvait aussi compter sur celui de Gilbert Annette, colistier de Huguette Bello et maire de Saint-Denis. Cette commune avait en effet lancé une étude pour imaginer un péage destiné à financer le raccordement de la future NRL au réseau routier terrestre.

Comme à Sivens, la collusion s'étend à l'État. Car malgré l'avis négatif de l'autorité consultative régionale, et du Conseil national pour la protection de la Nature, l'État a donné à la Région Réunion les dérogations nécessaires à la poursuite du projet de NRL, malgré les atteintes à l'environnement.

Comme à Sivens, la mobilisation citoyenne s'est organisée pour une alternative à un projet inutile et coûteux. La NRL fait l'objet de plusieurs recours qui ne sont pas encore jugés. Comme à Sivens, la pression sur les défenseurs de l'environnement est forte. L'avocat d'un des plaignants, l'association ATR-FNAUT, a même abandonné son client au motif que puisque la NRL bénéficie d'un arrêté officiel, le projet ne peut plus être arrêté. La fin du barrage de Sivens remet tout en cause.

### La Réunion et Madagascar concernées

La NRL est un ouvrage beaucoup plus important que celui que l'État vient de décider de stopper. Les atteintes à l'environnement ne se limitent pas au chantier lui-même. Elles touchent La Réunion toute entière à cause de la circulation incessante des camions chargés de galets qui doivent être jetés dans la mer. Ces pierres ne jouent donc plus leur rôle de barrière anti-érosion dans les champs en cas de forte pluies. Pour faire face aux besoins considérables en matériaux, plusieurs projets de nouvelles carrières sont demandés. Face aux nuisances inévitables, les futures victimes se mobilisent également.

De plus, les atteintes à l'environnement touchent même Madagascar, car le groupement a dû y faire extraire des pierres pour faire face à la pénurie de matériaux à La Réunion. Là encore, l'État a donné

toutes les autorisations nécessaires alors que toutes les épidémies qui ont touché La Réunion sont venues par la mer.

Les menaces sont donc plus graves et plus étendues que celles du barrage de Sivens. C'est pourquoi l'État doit sans délai stopper le chantier et relancer la concertation pour un projet alternatif.

### L'État doit payer

C'est en effet le sens de l'arrêté du barrage de Sivens. Il précise en outre que l'État paiera les dépenses effectuées par la collectivité et la remise en état de l'environnement dégradé. Cette décision confirme les propos tenus le 4 décembre dernier par Paul Vergès, au sujet de la prise en charge financière de l'arrêt du chantier de la route en mer. Pour la NRL, l'État a toujours pris la responsabilité de donner à la Région les moyens de déroger à la loi qui protège l'environnement. Ce sera donc à l'État de payer les dépenses engagées et la réparation des dégâts infligés à la nature. Les Réunionnais ne paieront donc pas un centime. Ce sera autant d'argent qui pourra être investi dans un projet alternatif, conforme aux orientations de l'Accord de Paris adopté lors de la COP21.

*M.M.*

## Huit jours de deuil national décrétés en Algérie

### Vibrant hommage de Bouteflika à Aït-Ahmed

Le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé jeudi un deuil national de huit jours sur toute l'étendue du territoire algérien à partir du vendredi, à la suite du décès de Hucine Aït-Ahmed, l'un des plus grands dirigeants

de la révolution du 1er novembre 1954, annonce un communiqué de la Présidence algérienne.

Dans un message de condoléances à la famille de Aït-Ahmed, le président Bouteflika a qualifié le défunt de

"sommité historique aux valeurs humaines et à la finesse politique, qui a pris une grande place dans l'histoire du mouvement de Libération algérienne et de tous les mouvements de Libération dans le monde".

## Édito

# Plus de 20 degrés à New-York un 24 décembre

L'année 2015 semble bien être la plus chaude jamais mesurée. Dans l'hémisphère Nord, le mois de décembre affiche des températures qui ne sont pas de saison, ce qui provoque des phénomènes extrêmes meurtriers.

Aux États-Unis, la veille du réveillon a vu un phénomène extrême déferler sur la côte Est. Une série de tornades a fait 14 morts et des dizaines de blessés. « Selon les météorologues, leur violence s'expliquerait par les températures anormalement douces à l'est des États-Unis. Il faisait plus de 20 degrés à New York ce 24 décembre, très au-dessus des normales de saison », indique « Le Monde » du 24 décembre.

Toujours dans l'hémisphère Nord, les stations de ski suisses sont loin d'être à la fête en cette période, pour cause d'hiver trop chaud. Le mois de décembre bat en effet des records de douceur.

« Les températures sont trop douces pour la période », note Heinz Maurer, de MétéoSuisse. En plusieurs endroits du pays, elles se rapprochent des records mesurés le 25 décembre 2012, soit autour des 15 degrés. Ceux-ci ne devraient cependant pas être dépassés », écrit le journal suisse « Le Temps » qui poursuit : « cette phase chaude qui dure depuis novembre laisse présager, selon MétéoSuisse, le mois de

décembre le plus chaud depuis le début des mesures : 3,5 degrés en moyenne de plus par rapport à la norme de 1981-2010. Le précédent record pour un mois de décembre, qui date de 1868, était de 3 degrés d'écart ».

Ce ne sont clairement pas des températures de saison. Le changement climatique est bien enclenché. 2015 sera sans doute l'année la plus chaude jamais mesurée. La responsabilité de tous les dirigeants est engagée. Ils sont arrivés à un accord à Paris, c'est le minimum pour garder l'espoir de sauver les générations futures. Il reste donc à concrétiser ces engagements pour que le monde puisse atténuer le changement climatique et atténuer ses effets.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Ma réaction au décès de M. Chu Fu-shiang

Le 14 novembre, je publiais un courrier à la suite de la poignée de main médiatique entre Xi Jinping, président de la République Populaire de Chine et Ma Yin-jeou, président de la République de Chine (Taïwan) qui a eu lieu à Singapour le 7 novembre. J'avais l'idée que la réconciliation chinoise est en bonne voie, par conséquent, les Réunionnais ne doivent plus se diviser en suivant l'un des deux camps, mais consacrer leurs efforts au service de La Réunion, au renforcement de la fraternité réunionnaise. Je saisis l'opportunité du décès de M. Chu Fu-shiang et, surtout l'absence de reconnaissance publique à son égard, pour illustrer mon hypothèse.

Cet homme, ancien commerçant très connu à Saint-Benoit, était un fervent soutien de la réconciliation chinoise. Il était une référence pour ici et là-bas. Pendant longtemps, il assumait une sorte de diplomatie populaire, en particulier dans la période tendue où la position du gouvernement français virait à l'hystérie anti-communiste. De ce fait, il était constamment inquiété par les policiers des renseignements généraux.

Très discret et généreux, il a accompagné toutes les actions visant à renforcer les liens entre La Réunion et la Chine. C'est ainsi qu'il y a 30

ans, il avait remis au PCR une pétition des associations culturelles réunionnaises qui réclamaient l'installation d'un Consulat de Chine. Cette revendication a été portée au plus haut niveau décisionnaire, à Beijing, par une délégation du PCR qui était invitée par le Parti Communiste Chinois pour des échanges d'analyses politiques, après une absence de relation durant 20 ans. C'était en novembre 1985.

A cette époque, M. Hu Yao-bang, chef du PCC et Président de la Chine, avait la lourde tâche d'appliquer les décisions du grand tournant historique opéré par la direction de son parti en 1978, une expérience inédite, 11 ans avant la fin de la guerre froide. Par exemple, la zone économique spéciale de Shenzhen n'était encore qu'un concept. Ce village de pêcheurs compte aujourd'hui 14 millions d'habitants. Ici, à La Réunion, nous rêvions de rétablir un système ferroviaire qui n'est toujours pas réalisé ! Les dirigeants actuels de la Chine viennent de consacrer un "symposium" à l'œuvre de ce visionnaire, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

La décennie qui suivit cette rencontre au sommet entre les partis chinois et réunionnais a donné lieu à de nombreuses initiatives issues

de canaux différents, mais qui ont toutes convergé vers l'ouverture officielle du Consulat de Chine, à Saint-Denis. Le Conseil régional, sous la présidence de Paul Vergès, avait accompagné et facilité son installation, en 2009. Apparemment les Réunionnais en sont satisfaits puisque, selon le volume de visas traités, notre Consulat est classé deuxième sur 7 établissements répartis sur l'ensemble français.

Il reste à faire l'inventaire du nombre de délégations officielles que M. Chu Fu Shiang a reçues et le nombre d'initiatives dont il a honoré de sa présence ; nous serions surpris du rôle essentiel tenu par cet homme si humble et discret.

J'écris ce billet pour que personne n'oublie la contribution décisive de M. Chu à l'ouverture de La Réunion vers la Chine, surtout que de nombreux Chinois sont morts à La Réunion, sans avoir pu revoir une seule fois leurs parents. En ce sens, cet homme est l'exemple de quelqu'un qui a œuvré pour La Réunion et les Réunionnais, pour que vive la fraternité réunionnaise. Nous devrions lui en être très reconnaissants.

**Ary Yée-Chong-Tchi-Kan,  
Fondation Fraternité  
Réunionnaise**

## Solidarité avec Paul Vergès

« A un moment de l'histoire de notre Parti où se multiplient les insultes, les mises en cause les plus malhonnêtes, les calomnies à l'égard du PCR et de ses dirigeants et, singulièrement, de son fondateur, les militants de la Section de Saint-André tiennent à exprimer leur entier soutien et leur totale solidarité avec le camarade Paul Vergès.

Ils feront, à mesure de leurs moyens, tout ce qui pourra conduire au renouvellement, à l'approfondissement de leur réflexion au service de l'action du PCR en faveur du peuple réunionnais et en harmonie avec les idéaux fondateurs du Parti : Solidarité, intégrité, désintéressement matériel et social, en particulier. »

**Pour la Section PCR de  
Saint-André,  
Jacky The Seng  
Jean-Paul Ciret  
Paul Dennemont**



## Vers une alternative à la Banque mondiale et au FMI

# Etablissement officiel de la BAI à Beijing

Une dépêche publiée le 25 décembre par l'agence Chine nouvelle annonce l'ouverture de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. Elle traduit le changement marqué par l'arrivée des pays émergents. C'est une nouvelle remise en cause du système financier international créé au lendemain de la seconde guerre mondiale par les puissances occidentales victorieuses.

La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII) initiée par la Chine, qui vise à compléter le système financier international actuel, a été officiellement établie vendredi à Beijing et débutera ses opérations début 2016.

« La BAII a été légalement établie, tandis que les Articles de l'accord sont entrés en vigueur aujourd'hui », a déclaré Lou Jiwei, ministre chinois des Finances.

Les Articles de l'accord mettent l'accent sur la part financière de chaque membre fondateur, ainsi que sur les règlements concernant l'élaboration de la politique, la structure de la gouvernance et les systèmes d'affaires et d'opérations

pour la banque. Elle a été établie après l'approbation de la convention par les organes législatifs de 17 membres, qui possèdent une participation combinée de 50,1 % au capital de la banque.

La convention entrera en vigueur si dix signataires minimum et 50 % ou plus d'injection de capital sont approuvés par les organes législatifs.

L'établissement de la BAII constitue une pierre angulaire dans la réforme du système international de la gouvernance économique, a indiqué M. Lou.

La BAII débutera ses opérations après la première réunion du conseil d'administration et du conseil exécutif. Les réunions ont

été fixées du 16 au 18 janvier prochains à Beijing, selon M. Liu.

Au cours de ces réunions, le président de la banque sera officiellement nommé et l'équipe de gestion prendra ses fonctions.

La banque commencera à recruter de nouveaux membres, a indiqué Jin Lique, président-désigné de la BAII, lors d'une interview accordée à l'Agence de presse Xinhua (Chine nouvelle), ajoutant que les membres de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Banque asiatique de développement pouvaient poser leur candidature à la BAII.

## Parmi les rendez-vous culturels de la semaine

# Des messages pour Noël

Voici quelques informations sur des rendez-vous culturels de la semaine à venir (la 53ème de l'année 2015, du lundi 28 décembre au dimanche 3 janvier 2016), reçues et transmises par le Cercle Philosophique Réunionnais, présidé par Jean Viracaoundin.

• La seule annonce reçue ces derniers jours pour la semaine à venir concerne en fait ce dimanche 27 décembre, avec ce message d'Ishan au nom de Chinmaya Mission Réunion : «Cher(e)s ami(e)s, Hari Om! Joyeux Noël! Nous avons le plaisir de vous convier à un Satsangh questions-réponses avec Pujya Swami Pranavanandaji ce dimanche 27 décembre 2015 le matin de 10h à 11h à l'Ashram de Sainte-Suzanne. Nous serons heureux de vous retrouver à cette occasion. Encore une fois, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. Avec Prem et Om, Ishan». Contact: Chinmaya Mission Réunion, 10, rue Sainte-Vivienne, Quartier-Français, Sainte-Suzanne. Tel: 0262 58 24 39 / 0692 81 79 55 [www.chinmayamission-reunion.fr/https://www.face-](http://www.chinmayamission-reunion.fr/https://www.face-)

[book.com/chinmayamissionreunion](http://book.com/chinmayamissionreunion)  
• Voici un texte d'Idriss Issop-Banian, président du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, intitulé : «Mawlid et Noël». «Ce 24 décembre correspond cette année au 12 Rabioul Awwal du calendrier islamique, jour anniversaire de naissance de Muhammad, prophète de l'Islam (sur lui la paix). Ce jour connu sous le nom de Mawlid ou Milâdoun Nabi est célébré avec faste dans beaucoup de pays musulmans, comme plus proche de nous, dans l'Archipel des Comores. Des assemblées communautaires rassemblent les fidèles pour des récitals de qasîda, chants de louanges au Prophète. Cette célébration autrefois très observée dans notre Ile donnait lieu à des repas communautaires très conviviaux dont je garde des souvenirs d'enfance indélébiles

et heureux.

En cette veille de Noël mes pensées vont aussi à nos amis chrétiens qui s'appêtent à célébrer la naissance du Christ. L'islam reconnaît la naissance miraculeuse de Jésus, fils de Marie, Isà ibn Maryam (sur eux la paix). Le Coran vénère avec beaucoup de respect et de ferveur Jésus et sa mère : Jésus est «Verbe et Esprit émanant de Dieu»; et Marie est «élue au-dessus des femmes des mondes». Chrétiens et Musulmans attendent tous le retour de Jésus le Messie à la fin des temps. En ces jours de célébrations que le Seigneur nous inonde tous de Sa Miséricorde et de Sa Paix ! Joyeuses fêtes à tous. Idriss Issop-Banian».

**Cercle Philosophique  
Réunionnais**

# Ot é

## Si nou néna lo moiwin pou désid par nou-mèm ?

*Na in somenn konmsa moin la lir dann in zournal l'il moris, k'in jenn médsin morisien (DR Kessen Paten) la fé in gran dékouvert : li la trouv lo « jène » k'i provok la skolyoz. Zot i koné kosa sa i lé ? Sa sé in maladi k'i fé kas kontour pa konm k'i fo la kolone vèrtébral. Doulèr ou i gingn avèk sa ! Mèm avèk lo tan ou i vien valid – invalid si zot i vé. Moin lé plin l'admirasyon pou médsin-la..*

*Plin l'admirasyon mé zalou galman pou nout pèp rényoné. Moin nana konm l'inprézyon d'ot pèp a komansé par bann morisien apré koup dovan nou pou la roshèrch syantifik. Pou kosa ? Zot lé kapab mé nou osi nou lé kapab ! Anpliské sa nou nana in l'univèrsité dopi lontan é nou na lo moiwin pou moiwin avèk lo bidzé ké li nana. Malgré sa mi pans lo rézilta lé pa bien la pou nou ! Amoins ké nou néna tro l'arzan la sir-réminérasyon ?*

*I fo dir Maurice lé indépandan é li na lo pouvoir pou prann lo bone désizyon k'i fo é nou nou lé anmaré, nou lé anklavé... Poitan avèk nout bann lisé nou nana, avèk lo bidjé nout roshèrch, avèk l'arzan bann biznès-moun nana isi é i pé éspansore bann jenn, mi pans ni pouré an avoir dis foi, vin foi, san foi plis shèrchèr ké nou nana lo zyé braké si sak i pé rann sèvis l'imanité é ramenn isi lo doviz pou dévlop lo péi.*

*Si nou néna lo moiwin pou désid par nou mèm !*

**Justin**

### « Fanafout » – In kozman pou la rout

Sé konm k'i diré in sor-in sor malgash si zot i profèr. Konbien foi moin la antann kozman-la par rapor in rényoné la trouv l'antant l'amour avèk in malgashine. Épi la pèrd son bien étsétéra la ké lo ra, mé ni koné la pa arienk avèk bann malgashine ké lé shoz i ariv konmsa : zot la zamé antann dir in moun la boir « dolo bandèj » ? Bandèj sé baké, osinonsa « lav-la ». Zot i konpran kosa mi vé dir ? Fanafout sé in filtr pou fé énéts l'amour. Sa lé vré, sa lé pa vré ? Kosa zot i anpans zot pèrsonèl, arien di tou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké, rant-rant, ni pé z'ète , tazantan dakor rantre nou.

NB Bandèz, sa in n'afèr pli sèryé ké zot i kroi. I paré ké Doktèr Raymond Vergès, dirèktèr la santé, dann son tan téi konsèy tiliz bandèj pou fé la toilète intime. Konmsa sa téi évit désèrtènn maladi. Zordi lé modèrn, d'akor, mé dann tan.